



WEBINAIRE DGDDI/DGAL BREXIT
Mercredi 23/09/2020

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

HYPOTHESES d'IMPACT du BREXIT SUR LES MISSIONS EXPORT au 1^{er} semestre 2021

LE CALENDRIER SPS du BREXIT EXPORT

2020

- Accord de retrait : protocole Irlande du Nord qui restera une enclave SPS « UE »
- Maintien des dispositions aux échanges intraUE pendant la phase de transition
- Juillet : publication du Border Operating Model (BOM)

2021

- 1^{er} janvier : prénotification tous produits
- 1^{er} janvier au 30 mars : certification pour les produits « à haut risque »
- 1^{er} avril au 30 juin : ajout de la certification pour les d'aoa et les végétaux réglementés »
- 1^{er} juillet : premiers contrôles dans les postes frontières UK

Les outils d'information au niveau français : un portail interministériel



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PORTAIL DU GOUVERNEMENT
SUR LA PRÉPARATION AU BREXIT

LE BREXIT,
C'EST QUOI ?

SE PRÉPARER
AU BREXIT

VOUS ÊTES
FRANÇAIS

VOUS ÊTES
BRITANNIQUE
FR EN



VOUS ÊTES
UNE ENTREPRISE

LE BREXIT OÙ EN EST-ON ?

Les négociateurs de l'Union européenne et du Royaume-Uni se sont entendus le 17 octobre 2019 sur un **projet d'accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE**. Cet accord a été signé le 24 janvier 2020 par le Président du Conseil européen, la Présidente de la Commission européenne et par le Premier ministre britannique. La Chambre des Communes britannique et le Parlement européen ont **ratifié le texte** respectivement les 9 et 29 janvier 2020.

Le texte ratifié permet la mise en place d'une **période de transition qui a débuté le 1^{er} février 2020**, après le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Les **négociations sur la relation future** ont débuté à la même date entre Michel Barnier et David Frost.

<https://brexit.gouv.fr>

Le site internet du Ministère de l'Agriculture

Rechercher

PRODUCTION & FILIÈRES

ALIMENTATION

ENSEIGNEMENT & RECHERCHE

MINISTÈRE

MENU

Accueil > Les enjeux du Brexit pour les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de la forêt

Les enjeux du Brexit pour les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de la forêt

31/01/2020 BREXIT | UNION EUROPÉENNE



<https://agriculture.gouv.fr/brexit>

J'EXPORTE DES PRODUITS AGRICOLES, AGROALIMENTAIRES, DU BOIS, DES PRODUITS DE LA MER, DES ANIMAUX VIVANTS OU DU MATÉRIEL GÉNÉTIQUE ANIMAL VERS LE ROYAUME-UNI >

J'IMPORTE DES PRODUITS AGRICOLES, AGROALIMENTAIRES, DU BOIS, DES PRODUITS DE LA MER, DES ANIMAUX VIVANTS OU DU MATÉRIEL GÉNÉTIQUE ANIMAL DEPUIS LE ROYAUME-UNI >

J'EMPLOIE DES TRAVAILLEURS BRITANNIQUES (SAISONNIERS OU NON) >

J'AI UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DE PÊCHE DONT TOUT OU PARTIE SE DÉROULE DANS LES EAUX BRITANNIQUES >

J'AI SIGNÉ OU JE VAIS SIGNER DES CONTRATS COMMERCIAUX AVEC DES CLIENTS OU DES FOURNISSEURS BRITANNIQUES >

JE POSSÈDE DES CAPITAUX OU DES INVESTISSEMENTS AU ROYAUME-UNI, OU DES BRITANNIQUES DÉTIENNENT DES CAPITAUX OU DES INVESTISSEMENTS DANS MON ENTREPRISE >

JE PARTICIPE À UN PROJET EUROPÉEN (PAR EXEMPLE D'INNOVATION OU DE FORMATION) AUQUEL LE ROYAUME-UNI PARTICIPE ÉGALEMENT >

MON ACTIVITÉ REPOSE SUR LE MAINTIEN DE LA PROTECTION DE MARQUES, DE BREVETS, OU D'AUTRES TITRES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU ROYAUME-UNI >

J'UTILISE OU JE VENDS DES VARIÉTÉS VÉGÉTALES INSCRITES AU CATALOGUE DU ROYAUME-UNI >

J'OPÈRE SUR DES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER OU SUR DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES >

Les outils d'informations au niveau de l'UE

https://ec.europa.eu/info/european-union-and-united-kingdom-forging-new-partnership/future-partnership/getting-ready-end-transition-period_en

Home > ... > The future partnership > Getting ready for the end of the transition period

Getting ready for the end of the transition period

 Animal breeding (zootechnics) 08 April 2020 English (331.1 KB - PDF)	Download 
Available languages (22) 	
 Movements of live animals 13 March 2020 English (347.7 KB - PDF)	Download 
Available languages (22) 	

Notices sectorielles: « readiness notices » pour se préparer aux changements qui interviendront dans tous les cas à compter du 1^{er} janvier 2021

CE QUI CHANGE pour l'EXPORT vers le Royaume-Uni **PRENOTIFICATION GENERALISEE dès le 1^{er} janvier 2021**

- TRACES
 - IPAFFS (Import of Products, Animal Food and feed system)
 - PEACH (Procedure for Electronic Application for Certificates from the Horticultural Marketing Inspectorate)
- Notification obligatoire de toute marchandise soumise à certificat auprès de l'APHA (Animal and Plant Health Agency) par l'importateur UK (formulaire IV66)
- Délai de notification variable
 - Ex : pour animaux vivants, au moins 1 j ouvré avant l'arrivée, pour poissons de pêche, 4h avant débarquement (port désigné, document de prédébarquement, certificat de capture, contrôles physiques possibles), végétaux : non précisé
- **APHA → délivrance de l'UNN = « Unique Notification Number »**
- Report de l'UNN sur le certificat (ou sur les documents commerciaux DOCOMs)
- Bois et emballages → maintien des exigences NIMP 15

CE QUI CHANGE pour l'EXPORT vers le Royaume-Uni

CERTIFICATION pour les marchandises « A HAUT RISQUE » au 1^{er} janvier 2021

1. Périmètre de certification « à haut risque »

- Périmètre végétal à clarifier : attente de publication d'une liste UK en octobre
 - Végétaux pour la plantation ; pommes de terre de consommation
 - Certaines semences et essences de bois; équipements agricoles et forestiers
- Périmètre animal : animaux vivants et produits germinaux
 - certains flux non visibles pourraient le devenir, ex des équidés

→ Incertitude sur le contenu des certificats

2. Impact sur les services

A priori modéré dans le domaine animal

- Personnel qui assurait la notification dans TRACES pour les échanges intra-UE
- Certains flux qui n'étaient pas visibles pourraient le devenir, ce serait le cas des exports d'équidés (fin de l'accord tripartite)

Plus important dans le domaine végétal

- Concerne inspection + certification

CE QUI CHANGE pour l'EXPORT vers le Royaume-Uni

CERTIFICATION ETENDUE à compter du 1^{er} avril 2021

- 1. Des certificats DAOA, Alimentation animale et coproduits**
- 2. Des certificats « végétaux réglementés » (PPE ?)**

- racines et tubercules ; certains fruits communs et légumes à feuille autres que conserves congelées

- fleurs coupées, semences et céréales, pommes de terre de certains pays...

3. Impact sur les services

Impact important à modéré selon les régions/départements

- Enveloppe globale de 90 ETP (**2/3 animal**, avec 50% des effectifs sur 5 départements : 29,44,59,62 et 76, **1/3 végétal** avec dominante sur 6 régions: BRE, CVL, HDF, NAQ, OCC, PACA)
- Animal : volumes daoa les plus importants, et certification n'existait pas
- Végétal :
 - aspects inspection en plus de la certification
 - délégations PPE : quelle réintégration dans les services en certification ?